

# RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA SECURITE ROUTIERE DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis N° 01/13

## Préavis relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de 65'000 CHF pour la prolongation du trottoir à la rue de la croix-R34-C-S.

La commission de la sécurité routière composée de Mmes Sylvie Elben, Célia Rastello, Frédérique Zesiger Schaerer et MM. Gérald Ernst, Olivier Jaquier, s'est réunie le 11 février 2013 en présence de Messieurs Didier Lohri, Pierre Miauton, Laurent Vukasovic et Alexandre Rastello, François Matthey. Annik Perroud excusée, Cédric Marti absent.

La commission de finances était également présente.

Le préavis a été présenté par Alexandre Rastello. Nous avons eu toutes les informations concernant la prolongation du trottoir amorcé dans le cadre de l'aménagement du carrefour de la croix à l'intersection de la RC 32d, de la RC 34d et de la rue du battoir.

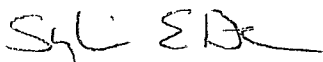
- Prolonger le trottoir jusqu'au carrefour rue de la Croix, Route de l'Ancienne Scierie et Rue de Raulan ; soit sur environ 140m
- Le trottoir est surélevé grâce à l'utilisation de bordure type Etat de VD(sécurité)
- Profil type : Dh= +14cm, bordure, 1,5m de largeur utile, pente transversale de min. 2%, surface bitumée et raccord avec le terrain naturel.
- Un tube pour l'éclairage sera posé. L'installation d'un éclairage adéquat sera réalisée ultérieurement selon les normes d'une route cantonale et en prenant compte conjointement des paramètres sociaux, économiques et environnementaux.

### En conclusion :

La commission de la Sécurité routière recommande au conseil Communal de Bassins :

1. D'accorder à la municipalité un crédit extrabudgétaire de 65'000 CHF pour la prolongation du trottoir à la rue de la Croix-RC34-C-S, selon le mode de financement présenté.
2. D'autoriser La municipalité à emprunter auprès d'un organe bancaire, aux meilleures conditions, la somme de 65'000 CHF.

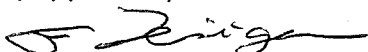
Sylvie Elben



Célia Rastello



Frédérique Zesiger Schaerer  
(rapporteur)



Gérald Ernst



Olivier Jaquier



Bassins, le 16 février 2013